



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 juin 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
M. Daniel Brochu, greffier.

Sont absents :

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 mai 2017
- 4. Reconnaissance et messages de la mairesse**
 - 4.1 Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
 - 4.2 Dr Michel Drouin
 - 4.3 Projet Hollywood à la Baie-Verte
 - 4.4 Prix inspiration
 - 4.5 M. Luc Brisson, honoré
 - 4.6 Club la Trotte / 40^e anniversaire
- 5. Travaux publics**
 - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 6. Incendie**
 - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster



- 6.2 Soumission programme d'entretien préventif
- 6.3 Démission
- 6.4 Engagement

- 7. Loisirs et sports**
 - 7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux
 - 7.2 Golf & Loisirs Forestville / Programme d'initiation et de formation

- 8. Développement économique**
 - 8.1 Autorisation à utiliser la plage

- 9. Développement culturel et social**
 - 9.1 Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

- 10. Aménagement et urbanisme**
 - 10.1 Rapport des permis de rénovation et de construction
 - 10.2 Revitalisation 1^{re} Avenue / Soumission
 - 10.3 Revitalisation 1^{re} Avenue / Surveillance des travaux

- 11. Développement touristique**
 - 11.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
 - 11.2 Tourisme Côte-Nord / Protocole d'entente

- 12. Environnement et milieu de vie**
 - 12.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

- 13. Administration**
 - 13.1 Approbation et paiement des comptes
 - 13.2 Rapport financier
 - 13.3 Autorisation de déplacements
 - 13.4 Aide financière
 - 13.5 Office municipal d'habitation / Révision du budget 2017
 - 13.6 Agente de développement municipal / Demande d'aide financière
 - 13.7 Embauche étudiants
 - 13.8 Agent de développement / Congé sans solde
 - 13.9 Alia conseil / Mandat
 - 13.10 Raymond Chabot Grant Thornton / Mandat
 - 13.11 Services des incendies / États financiers 2016

- 14. Actes législatifs**
 - 14.1 Vente de terrain / Route 138 Est
 - 14.2 Mandat pour la signature d'un acte de vente

- 15. Affaires nouvelles**

- 16. Période de questions des citoyens**

- 17. Clôture et levée de la séance**



Adoption du dernier procès-verbal

R-1706-66

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 mai 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

La mairesse informe la population que depuis 2006, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré, le 15 juin, de chaque année, « Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées ». Le symbole officiel de cette journée est le ruban mauve et nous sommes invités à sensibiliser la population à l'égard de ce phénomène inacceptable. Rappelons nous que la maltraitance englobe toutes les formes d'exploitation et de violence : physique et psychologique, financière, l'abandon, l'isolement et autres.

Dr Michel Drouin

R-1706-67

Attendu que le Docteur Michel Drouin a été médecin omnipraticien pendant 35 ans au CLSC de Forestville;

Attendu qu'il a quitté la pratique médicale le 31 mars dernier;

Attendu qu'il a soigné des centaines de patients de Forestville et d'ailleurs;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Ville de Forestville témoigne au Dr Michel Drouin, la reconnaissance de la population pour sa disponibilité, son dévouement et sa générosité exceptionnelle et lui souhaite, au nom du conseil municipal et de la population, une bonne retraite.

Projet Hollywood à la Baie-Verte

La mairesse confirme à la population que Forestville a gagné sa « Grande séduction ». Comme tous le savent déjà, une série américaine sera tournée cet été dans le secteur de la Baie-Verte, particulièrement à la plage dite « le poulailler » et sur d'autres sites de la plage et dans la ville. Le conseil est très heureux du déploiement de ce grand projet culturel et économique et travaille avec la production afin d'en maximiser les retombées.

Elle mentionne que la page Facebook sera utilisée afin de faire connaître les différents besoins de la production et il appartient à chacun par la suite de signifier leurs intérêts. Elle informe que la Ville n'est pas l'employeur, celle-ci réfère vos réponses à la production.

Elle rappelle l'importance de l'accueil de chaque citoyen à l'égard de tous les visiteurs qui viendront à Forestville au cours de l'été. Chaque citoyen peut apporter sa contribution et elle invite particulièrement les propriétaires et locataires à la propreté et à l'embellissement de la ville, des maisons et des commerces, nous devons être fiers de notre ville.



Prix inspiration

La mairesse informe la population que dans le cadre des Villages-Relais, la Ville s'est vu décerner le Prix Inspiration pour le projet de revitalisation de la Baie-Verte. Le jury a particulièrement remarqué « l'effort de diversification économique par la création d'un produit d'appel touristique » et « le positionnement de la Ville pour devenir un lieu d'arrêt qu'on souhaite prolonger ». Monsieur Mario Desbiens, conseiller en développement touristique était présent au congrès afin de recevoir le prix.

M. Luc Brisson, honoré

La mairesse et les membres du conseil félicitent M. Luc Brisson qui a été honoré de l'Ordre du mérite nord-côtier, à Sept-Iles, le 4 juin dernier.

Elle mentionne que l'Ordre du mérite Nord-Côtier existe depuis 1981 et honore des femmes et des hommes fiers de leur appartenance à la Côte-Nord et qui ont contribué par leur implication bénévole, leur dévouement et leur persévérance à l'amélioration du bien-être de leur population.

Monsieur Brisson a été honoré pour son implication dans les domaines communautaires, économiques et sportif. Félicitations à M. Brisson pour cet hommage bien mérité.

Club la Trotte / 40^e anniversaire

La mairesse et les membres du conseil municipal conseil tiennent à féliciter le Club la Trotte pour son activité qui fête cette année ses 40 ans. Ils profitent de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui se sont succédés au fil des années, ainsi que les administrateurs, les organisateurs et les participants. Bravo au Club, avoir 40 ans d'existence c'est digne de mention.

Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller donne un résumé des travaux qui ont été effectués par le Service des travaux publics au cours du dernier mois :

- Balayage des rues par l'entreprise Georges Lepage de Chute-aux-Outardes;
- Nettoyage et balayage des espaces verts;
- Balayage du tarmac de l'aéroport;
- Réparation bris d'aqueduc dans la ruelle entre la 14^e et la 12^e Rue;
- Vérification de l'alimentation en eau et la remise en fonction au camping et au quai;
- Acquisition d'une débroussailleuse;
- Cueillette des résidus verts les 29, 30 et 31 mai.

Incendie / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller transmet le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies :

Un embellissement sécuritaire !

Le paillis et la terre noire peuvent s'enflammer et causer des incendies majeurs s'ils ne sont pas utilisés adéquatement. Il faut éviter d'y déposer des articles tels que les cigarettes, cigares, allumettes ou autres objets produisant des étincelles ou une flamme.



Lorsque le temps est chaud et que la pluie se fait rare, le paillis devient très sec, et il peut facilement s'enflammer à l'approche d'une source de chaleur. Bon nombre de ces feux sont reliés à un facteur humain de négligence. Afin d'éviter de telles situations à votre domicile, assurez-vous de bien arroser la zone garnie de ces matières organiques.

N'éteignez jamais une cigarette dans le sol ou dans les bacs à fleurs. Le terreau contient de la mousse de tourbe et d'autres engrais qui peuvent facilement s'enflammer. Au Québec, on rapporte de nombreux incendies causés par des bacs à fleurs ayant pris feu.

Un petit rappel concernant l'utilisation de BBQ

Même s'il est conçu pour affronter toutes les températures, un barbecue nécessite un minimum d'entretien chaque année afin de permettre d'en tirer le maximum d'efficacité en toute sécurité. Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans ne doivent plus être en service, elles doivent être remises à un distributeur de propane, qui en disposera de façon sécuritaire. Ne jetez jamais une bouteille au rebut, car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion si elle est chauffée.

**Soumission programme d'entretien préventif
R-1706-68**

Le 11 mai 2017 à 14 h 00, M. Daniel Brochu directeur général et Mme Lison Huard, greffière adjointe ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le programme d'entretien préventif des véhicules d'urgence du Service des incendies. Les soumissions suivantes ont été reçues :

	Centre du Camion Côte-Nord				Roger Foster & Fils			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Taux horaire	84.00 \$	84.00 \$	88.00 \$	88.00 \$	89.00 \$	89.00 \$	93.45 \$	93.45 \$
Frais de déplacement	0.85 \$	0.85 \$	0.85 \$	0.85 \$	0.75 \$	0.75 \$	0.75 \$	0.75 \$
Vérification mécanique	80.00 \$	80.00 \$	82.00 \$	82.00 \$	150.00 \$	150.00 \$	150.00 \$	150.00 \$
Entretien périodique	330.90 \$	330.90 \$	347.45 \$	347.45 \$	499.00 \$	499.00 \$	525.00 \$	525.00 \$

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission conforme reçue du Centre du Camion Côte-Nord selon les chiffres ci-haut mentionnés, plus les taxes applicables.

**Démission
R-1706-69**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la démission des pompiers suivants :

Nom	Division	Date d'entrée
M. Bruno Gagnon	Forestville	1999
M. Marianne Tremblay	Forestville	2017



Engagement

R-1706-70

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du Service des incendies et de procéder à l'engagement du pompier suivant :

Nom	Division
M. Benoit Farcy-Morissette	Les Escoumins

Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

Piscine municipale

La conseillère informe la population que les travaux à la piscine municipale ont été retardés en raison de l'accumulation de neige et de glace, tant dans la piscine que sur le terrain. Par la suite la grève dans le domaine de la construction a ralenti les travaux.

Elle mentionne que l'ouverture est prévue le 10 juillet prochain pour se terminer un peu plus tard soit, le 18 août. Les moniteurs/sauveteurs ont décidé d'attendre l'ouverture malgré l'offre de commencer au camp de jour.

Terrain de baseball

La conseillère informe la population que les travaux de réfection du bâtiment et le changement des luminaires ont également été retardés par la grève dans le domaine de la construction.

Les travaux de réfection du bâtiment sont effectués par Entreprise Steeve Ross et devraient se terminer d'ici la fin juin. Pour ce qui est de l'installation des luminaires, c'est Boréal Électrique qui fera l'installation dans la semaine du 19 au 22 juin prochain.

Activités à venir

- 17 juin | La grande journée des petits entrepreneurs au parc centre-ville;
- 26 juin | Début du camp de jour;
- 30 juin au 2 juillet | Tournoi de balle au parc Charles-Lapointe.

Golf & Loisirs Forestville / Programme d'initiation et de formation

R-1706-71

Attendu que le développement des communautés passe par une de ses grandes richesses que sont les jeunes, notre relève;

Attendu que la Ville de Forestville consent beaucoup d'efforts pour développer le sentiment d'appartenance de nos jeunes à leur milieu de vie et ainsi les enraciner dans le milieu qui les a vus naître et grandir;

Attendu que la Ville met tout en œuvre pour donner aux jeunes l'envie de rester ou de revenir fonder une famille;

Attendu que la Ville s'est dotée d'une politique familiale intitulée « Au rythme des familles et des aînés » dans laquelle elle s'est engagée à l'amélioration continue de la qualité de vie de l'ensemble de la population : enfants, jeunes, aînés, organismes;



Attendu que Golf & Loisirs Forestville désire mettre en place un nouveau programme d'initiation et de formation adapté aux jeunes

Attendu que Golf & Loisirs a obtenu une aide financière de démarrage de 13 888 \$ de la MRC Haute-Côte-Nord, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder une aide financière de 4 000 \$ pour le programme d'initiation et de formation adapté aux jeunes.

Autorisation à utiliser la plage

R-1706-72

Attendu qu'une maison de production désire tourner une série sur les terrains appartenant à la Ville Forestville;

Attendu que le conseil municipal est heureux d'accueillir cette production qui engendrera des retombées économiques considérables;

Attendu que la maison de production s'engage à fournir une police d'assurance de 5 000 000 \$ couvrant les responsabilités civiles dans les lieux publics avec la Ville de Forestville à titre co-assurée;

Attendu que la maison de production s'engage à la réhabilitation du site après utilisation et à déposer 50 % des coûts estimés.

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser HQ PRODUCTIONS (MUSE) INC. à utiliser la plage située près du barrage de Boralex, et ce, pour la durée du tournage. Il est également résolu d'autoriser la mairesse et/ou le directeur général à signer le contrat à intervenir entre les deux parties.

Développement culturel et social / Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

Parc des naissances

La conseillère informe la population que le parc des naissances devrait être inauguré au courant du mois de juillet.

Fête nationale

La conseillère informe la population que la Fête nationale aura lieu au parc centre-ville. Les activités suivantes sont au programme :

23 juin

- ▶ Spectacle de Rémi Chassé;
- ▶ Feu de joie.

24 juin

- ▶ Parade dans les rues;
- ▶ Dîner hot-dogs;
- ▶ Jeux gonflables;
- ▶ Amuseurs publics (jonglerie, échasses, ateliers de cirque avec les jeunes, maquillage, sculpture de ballons).



Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 31 mai 2017 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION MAI 2017						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à mai 2017		Janvier à mai 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	0	- \$	0	- \$	2	310 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	1	100 000 \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	0	- \$	0	- \$	3	410 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à mai 2017		Janvier à mai 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	34	457 200 \$	44	364 200 \$	123	855 900 \$
Résidences multiples	0	- \$	1	1 000 \$	2	5 000 \$
Chalets	0	- \$	2	21 500 \$	6	73 500 \$
Commerces	5	285 500 \$	2	605 000 \$	5	630 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	1	1 000 \$	3	1 603 000 \$	9	2 065 500 \$
Démolitions	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	40	743 700 \$	52	2 594 700 \$	145	3 629 900 \$

Revitalisation 1^{re} Avenue / Soumission

R-1706-73

Le 4 mai 2017 à 14 h 00, Mme Lison Huard, greffière adjointe a procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de « Revitalisation 1^{re} Avenue » en présence de Mme Micheline Anctil, mairesse et M. Pierre Perron, directeur des travaux publics ainsi que quelques représentants des soumissionnaires. Les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Montant
Excavations A. Savard	1 122 009.28 \$
EJD construction inc.	1 196 263.09 \$
Jean Fournier inc.	1 304 246.15 \$
Construction Polaris inc.	1 697 031.00 \$

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de se conformer aux recommandations de la firme Axor, experts-conseils, et d'accepter la plus basse soumission conforme reçue de Les Excavations A. Savard inc. au montant de 1 122 009.28 \$ plus taxes applicables, et ce, conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Surveillance des travaux

R-1706-74

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'offre de service de la firme Axor, experts-conseils, du 11 avril 2017, au montant de 19 600 \$ plus taxes applicables, afin d'effectuer la surveillance des travaux du projet de Revitalisation de la 1^{re} Avenue, et ce,



conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Musée la Petite Anglicane

Le conseiller informe la population que le circuit multimédia touristique et patrimonial (Balado Découverte) sera en ligne sous peu.

Il mentionne qu'un numériseur à négatif sera acquis, au coût d'environ 800 \$, afin de numériser et archiver les photos.

Bureau d'accueil touristique

Le conseiller informe la population que tous les employés seront en poste dès la fin des classes. Une ressource sur semaine est déjà en poste de 10 h à 17 h.

Bureau d'accueil du camping

Le conseiller informe la population que le petit bâtiment qui servait de maison du terroir au bureau d'accueil touristique sera déménagé aussitôt que le permis de transport sera délivré à Les Excavations A. Savard. Une grève des ingénieurs du gouvernement retarde la réception du permis.

Tourisme Côte-Nord / Protocole d'entente

R-1706-75

Attendu que Tourisme Côte-Nord|Manicouagan est responsable d'assurer la qualité des services d'accueil et d'information touristique sur l'ensemble du territoire de la Côte-Nord;

Attendu que la Ville de Forestville travaille au développement, à la production et à l'accueil touristique dans son secteur;

Attendu que les deux parties considèrent la structure du Réseau d'accueil Côte-Nord comme essentielle et incontournable pour le développement et la promotion de l'accueil touristique de la région;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse à signer le protocole d'entente pour la saison 2017 avec Tourisme Côte-Nord|Manicouagan pour le bureau d'accueil touristique de Forestville.

Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

Îlots multi-matières

Le conseiller informe la population que nous avons obtenu une subvention de 11 340 \$ pour l'achat de 15 îlots multi-matières (recyclage et poubelle) qui seront aux livrés couleurs de la Ville.



Approbation et paiement des comptes

R-1706-76

Attendu que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été distribuées à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

Attendu que le secrétaire-trésorier a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout en accordant la dispense de lecture.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	294 020.35 \$
Comptes payés par chèques	128 480.03 \$
Comptes à payer	302 756.06 \$
Total	<u>725 256.44 \$</u>

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 30 mai 2017 préparé par Mme Linda Ouellet, technicienne en administration.

Autorisation de déplacements

R-1706-77

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier les déplacements suivants :

23 mai | Tadoussac

- **M. Marc Pigeon, agent de développement**
Journée de structuration de l'offre touristique.

Aide financière

R-1706-78

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Centraide Haute-Côte-Nord - Manicouagan	Campagne annuelle de financement	100.00 \$
Club la Trotte	40 ^e anniversaire	500.00 \$
Coopérative Jeunesse de services	Implantation	1 000.00 \$
Festival de la Famille	1 ^{re} Édition	500.00 \$
Ligue SCHCN	Ligue de hockey sénior	Location gratuite de la glace 2017-2018



Office municipal d'habitation / Révision du budget 2017
R-1706-79

Il est résolu d'adopter le budget révisé de l'Office municipal d'Habitation pour l'année 2017, et ce, tel que présenté le 19 mai 2017. Ce budget prévoit des revenus de 103 458 \$ et des dépenses de 92 355 \$.

Agente de développement municipal / Demande d'aide financière
R-1706-80

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser M. Daniel Brochu, directeur général, à signer et déposer la demande de financement à la MRC Haute-Côte-Nord dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour reconduire l'embauche de l'agente de développement municipal pour 2017-2018. Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage à verser la mise de fonds nécessaire selon la politique en vigueur.

Embauche étudiants

R-1706-81

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les recommandations des comités de sélection et d'engager les étudiants suivants pour la période estivale. Il est également résolu de prendre les sommes nécessaires à même le budget d'opération.

Nom	Service	Description	Taux horaire
à confirmer	Travaux publics	Entretien paysagers	11.25 \$
Bouchard Coralie	Tourisme	Bureau d'accueil	12.00 \$
Boucher Mathieu	Loisirs	Piscine	Selon convention
Charest Anthony	Loisirs	Entretien des parcs	11.25 \$
Charest Mickaël	Loisirs	Camp de jour	11.25 \$
Deschênes Laurie	Loisirs	Camp de jour	11.25 \$
Larouche Véronique	Tourisme	Bureau d'accueil	12.00 \$
Légaré Mélodie	Loisirs	Piscine	Selon convention
Mercier Olivier	Loisirs	Piscine	Selon convention
Michaud Léa	Loisirs	Camp de jour	11.25 \$
Savoie Karolan	Tourisme	Bureau d'accueil	12.00 \$
Tremblay Marianna	Loisirs	Camp de jour	11.25 \$
Tremblay Maude	Loisirs	Caisse et entretien piscine	11.25 \$
Tremblay-Maltais Dominic	Tourisme	Musée	12.00 \$

Agent de développement / Congé sans solde

R-1706-82

Attendu que M. Marc Pigeon est à l'emploi de la Ville de Forestville à titre d'agent de développement depuis avril 2015;

Attendu que celui-ci désire se prévaloir d'un congé sans solde afin de se consacrer à la venue d'une maison de production pour la réalisation d'un tournage;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser un congé sans solde à M. Marc Pigeon pour la période du 5 juin jusqu'à la fin de la réalisation du tournage en septembre.



Alia conseil / Mandat

R-1706-83

Attendu que la Ville a la responsabilité d'assurer le développement global de sa communauté;

Attendu la responsabilité conjointe du conseil municipal, de la direction et des employés de la Ville de dispenser des services de qualité aux citoyens;

Attendu la responsabilité de l'employeur de maintenir un environnement de travail stimulant, performant et évolutif;

Attendu l'environnement de travail négatif qui persiste à la Ville;

Attendu que des améliorations doivent être mises en œuvre dans les plus brefs délais;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme Alia Conseil, expert en développement organisationnel, afin d'effectuer un diagnostic du climat et de l'environnement de travail, d'accepter l'offre de service soumise le 26 mai 2017 au coût de 18 240 \$, plus taxes applicables, et d'autoriser la mairesse, Madame Micheline Anctil, à signer l'entente à intervenir.

Raymond Chabot Grant Thornton / Mandat

R-1706-84

Attendu que l'article 52 de la Loi sur les cités et villes précise les droits et devoirs de surveillance, d'investigation et de contrôle sur tous les départements et employés de la municipalité;

Attendu les responsabilités de tout employé dans l'exercice de ses fonctions et tâches;

Attendu que des situations préoccupantes ont été portées à l'attention du conseil municipal par le directeur général en lien avec les règles administratives et les bonnes pratiques de l'organisation;

Attendu notre devoir de faire la lumière, dans les plus brefs délais, sur toutes situations pouvant déroger aux règles administratives et aux bonnes pratiques de l'organisation;

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin de procéder à des audits spécifiés supplémentaires pour les années 2009 à 2016 inclusivement, et d'accepter l'offre de service soumise le 2 juin 2017 précisant un tarif horaire variable selon l'expertise du professionnel impliqué, et d'autoriser la mairesse Madame Micheline Anctil à conclure l'entente à cet effet.

Services des incendies / États financiers 2016

R-1706-85

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter, tel que déposé, les états financiers au 31 décembre 2016 du Service des incendies de Forestville, préparés par le vérificateur de la Ville de Forestville, Raymond Chabot Grant Thornton. Il est également résolu d'autoriser la mairesse et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ces états financiers.



Offre d'achat / 9074-4640 Québec inc.

R-1706-86

Attendu que la compagnie 9074-4640 Québec inc. désire acheter une partie de terrain adjacent à leur terrain actuel au même prix que les terrains situés dans le parc industriel qui sont à 1.61 \$ du m² au lieu de 2.69 \$ tel que vendus sur la route 138;

Attendu que le terrain visé ne permettrait pas la venue d'une entreprise puisque le frontage n'est que de 24 m;

Attendu que le conseil désire favoriser et soutenir le développement économique;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre, selon l'offre d'achat reçue, à la compagnie 9074-4640 Québec inc. un terrain connu et désigné comme étant le lot 3 498 615 d'une superficie de 322.5 m² et une partie du lot 4 528 987 d'une superficie de 2 227.7 m² aux plans et livre du cadastre du Québec. Sans bâtisse et ayant une superficie totale de 2 550.20 m² au prix de 1.61 \$ du m² pour un montant total de 4 105.83 \$ plus les taxes applicables. Un chèque visé au montant de 405.83 \$ a été déposé lors de la signature de l'offre d'achat et sera imputé sur le montant total lors de la signature de l'acte notarié. Les frais notariés, de subdivision cadastrale, de piquetage, de localisation ou autres honoraires d'arpentage sont supportés par l'acquéreur. S'il y a lieu, les dimensions du terrain et le montant de la vente pourront être corrigés lors de la signature de l'acte de vente, selon les données de l'arpenteur.

Il est également résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général ou la greffière adjointe à signer tous les documents nécessaires pour compléter cette transaction. Pour que l'offre d'achat demeure valide l'acte notarié devra être signé dans un délai de 6 mois après l'adoption de cette résolution.

Mandat pour la signature d'un acte de vente

R-1706-87

Attendu que lors de la vente pour non-paiement de taxes effectuée par la Ville en date du 6 juillet 2015, Construction Lévy Leblanc inc. a acquis l'immeuble portant le matricule F-0900-78-6514;

Attendu que cet immeuble n'a pas fait l'objet du droit de retrait prévu aux articles 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

Attendu que Construction Lévy Leblanc inc. a obtenu un certificat d'adjudication suite à la vente pour non-paiement de taxes et qu'il a acquitté les taxes municipales et scolaires dues depuis l'adjudication conformément à l'article 525 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence, Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse et/ou le directeur général ou la greffière adjointe à signer l'acte de vente consenti au nom de la municipalité conformément aux articles 525 et 526 de la *Loi sur les cités et villes*.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.



Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Johanne Gagnon propose la levée à 20 h 30 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier